



« Je crois aux matins »



par **Simone Brunet**
SAF Poitiers

ON NE PRÉSENTE PAS HENRI LECLERC.

Il est des nôtres, du SAF bien sûr, depuis le début (1975), mais bien au-delà, de la communauté des avocats. Citoyen du monde par excellence, nourri d'histoire, de sciences sociales et politiques, et d'arts comme personne ou peu, il est l'Honnête Homme par excellence, porteur d'une intelligence talentueuse qu'il a toujours mise au service de la personne douloureuse, désignée comme coupable, victime ou prévenue, écrasée par le sort, humiliée par les circonstances, maltraitée, pourchassée, exploitée, menacée, blessée.

On ne le présente pas puisqu'il a parcouru le monde, noué des amitiés durables souvent mises en interaction de son fait.

Plusieurs promotions d'école d'avocats l'ont choisi comme parrain. La promotion Henri Leclerc ! C'est qu'il partage tout : son rire, ses convictions, ses colères, ses indignations, son appétit, ses lectures, son savoir-faire, ses perceptions des événements, sa tolérance, sachant la complexité du monde et des individus.

Mais, comme écrivait le facteur Ferdinand Cheval sur le fronton de son Palais Idéal à Hauterives « ce n'est pas le temps qui passe, c'est nous qui passons ». Le sachant, il a effectué un travail considérable sur ses propres pas, enchevêtrés à l'envi avec ceux du siècle. Ce ne sont pas les confessions d'un enfant du siècle, mais plutôt le recueil de sa réflexion sur lui-même, la construction mystérieuse du surmoi et de l'orientation sociale et

politique ; sa compréhension des phénomènes qui sont soumis à son examen ; sa sagacité sur les fonctions de juge et la profession d'avocat. Le tout inscrit dans une perspective historique d'une richesse incroyable (quel travail de recherche et de mémoire !) au long de ses quatre-vingt ans passés totalement démentis par sa générosité, son sourire et sa malice intacts.

Il est le vibrant contrepoids à la culture (?) de l'immédiateté et de la dématérialisation.

Comment la presse dans sa grande majorité a-t-elle pu réduire, rétrécir son livre et sa vie à la question de savoir s'il a toujours l'intime conviction de la culpabilité d'Omar Raddad ? Reprendre insidieusement et aimablement le procès en sorcellerie qui lui fut fait, en sa qualité d'ancien président de la Ligue des droits de l'Homme, pour avoir porté la parole d'une famille bourgeoise endeuillée par un meurtre sauvage, au détriment d'un ouvrier maghrébin. Effluves nauséabondes du procès de Bruay-en-Artois. Le contre-sens est spectaculaire. Déminons cette sottise binaire et caricaturale en lisant et partageant le cadeau qu'il nous fait.

Il a navigué comme beaucoup d'entre nous du grand soir aux promesses de l'aube. Il croit dans les matins. Il dément la phrase de François Sureau, écrivain et avocat aux conseils : « L'avocat, cette chimère, qui ne produit guère d'œuvres immortelles ». Sauf Henri Leclerc car ce livre est une œuvre, l'œuvre d'une vie offerte à tous ceux qui s'en nourrissent, une œuvre littéraire tellement il a mis son talent oratoire au service d'une plume racée, une œuvre de partage de ce polyglotte qui a appris tous les langages de l'humanité dans la profondeur de ses rencontres avec ses clients. ■

Henri
Leclerc
La parole et l'action



La parole et l'action, Édition Fayard, un livre formateur.